

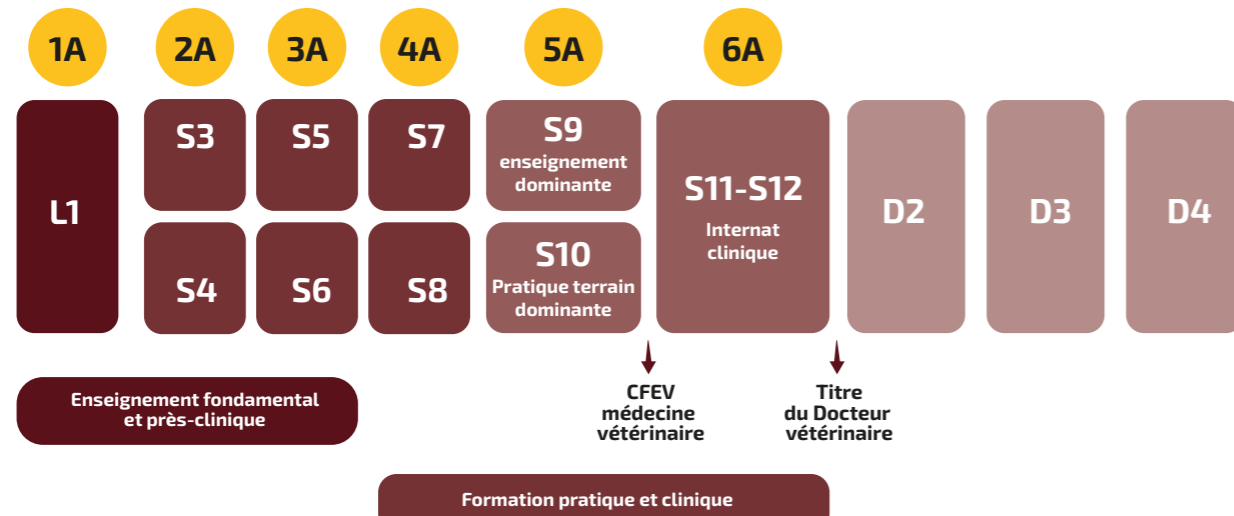
OBJECTIFS :

Répondre aux besoins des pays africains en cadres en sciences et médecine vétérinaires au profil adapté aux besoins de l'Afrique, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.
Mission élargie au fil des années pour couvrir les domaines de :

- ◆ La recherche scientifique vétérinaire
- ◆ Le développement des expertises à mettre à la disposition des Etats africains.

PROGRAMME :

Le programme d'enseignement a subi une restructuration du cursus de formation vétérinaire intégrant la notion LMD et cadre avec le référentiel de l'OIE et de l'Union Africaine pour les compétences minimales attendues des jeunes diplômés. Ce programme sera déroulé à partir de l'année scolaire 2023 – 2024. Ainsi, les trois (03) premières années sont consacrées à l'enseignement fondamental et pré-clinique et les trois (03) autres à la formation pratique et clinique.



DÉBOUCHES :

- ◆ Vétérinaire de la fonction publique
- ◆ Vétérinaire clinicien libéral (milieu urbain /milieu rural)
- ◆ Vétérinaire Enseignant-chercheur
- ◆ Vétérinaire dans l'agro-alimentaire (hygiène alimentaire)
- ◆ Vétérinaire des parcs zoologiques (préservation faune sauvage)
- ◆ Vétérinaire représentant des firmes pharmaceutiques
- ◆ Vétérinaire grossiste
- ◆ Vétérinaire au laboratoire (diagnostic, hygiène alimentaire, contrôle des médicaments, pharmaceutique,...)
- ◆ Vétérinaire consultant
- ◆ Vétérinaire dans l'aide au développement (ONG : Agronomes et vétérinaires sans frontière, Vétérinaires sans frontière,...)
- ◆ Vétérinaire des organisations internationales ou sous régionales (FAO, PAM, PNUD, OIE, OMS, UICN, UA-BIRA, UEMOA, CEDEAO, CEMAC.....)
- ◆ Carrière dans les Institutions financières (Banque et crédit agricoles, assurance agricole)

NB :
LES DROITS
D'INSCRIPTION
SONT FIXES A
50 000 FCFA PAR AN.

COÛT DE LA FORMATION :

Ressortissants des pays membres de l'EISMV	2.500.000 Fcfa
Ressortissants des pays africains non membres de l'EISMV	3.000.000 Fcfa
Ressortissants d'autres pays	3.500.000 Fcfa

- ✓ Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'**E.I.S.M.V.**
- ✓ Le diplôme ou l'attestation du baccalauréat
- ✓ Le relevé de notes du Bac

- ✓ Les bulletins de notes de la Terminale
- ✓ Un extrait de naissance
- ✓ Un certificat de nationalité
- ✓ Une attestation de prise en charge des frais de formation.

**DOSSIER
A FOURNIR**



FORMATION INITIALE

PRESENTATION

L'EISMV de Dakar propose une formation initiale du cursus vétérinaire accessible dès la première année pour les bacheliers des séries scientifiques. Il s'agit d'un enseignement théorique et pratique qui prépare le récipiendaire à devenir docteur vétérinaire au bout de six (06) années d'études. La filière vise à doter les apprenants de compétences pluridisciplinaires en santé et productions animales. L'obtention du Diplôme de Docteur Vétérinaire est conditionnée par la validation d'un stage d'approfondissement ou stage de pré-spécialisation à la suite duquel l'étudiant devra produire et soutenir publiquement son mémoire devant un jury.

CONTACTS : Prof.: Mireille Wonou KADJA, Coordinatrice des Etudes et de la Vie Etudiante

✉ mireille.kadja@eismv.org / directiongenerale@eismv.org

☎ +221 33 865 10 08

📍 EISMV BP 5077 Dakar-Fann (Sénégal)

🌐 www.eismv.org